

# La précarité hydrique

Journée REC-eau Cédric Prevedello Aquawal 10 février 2022

### Plan de l'exposé

- 1. La précarité hydrique en Wallonie
- 2. Les mesures de lutte contre la précarité hydrique et la place du FSE

### L'eau dans le budget des ménages

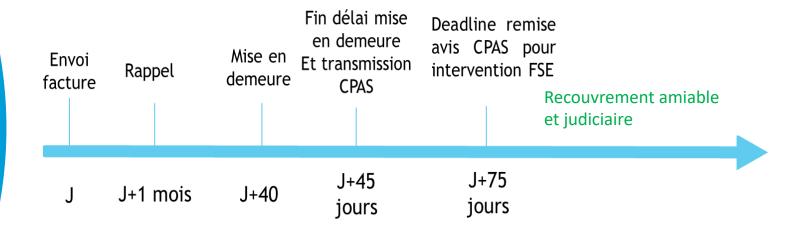
- ✓En 2018, la part de la facture d'eau dans les dépenses totales était de 1,1% en moyenne et de 1,4% pour les 25% les plus pauvres<sup>1</sup>.
- L'eau est un bien/service globalement accessible
- C'est la précarité dans son ensemble qu'il faut traiter pour résoudre celui de la précarité hydrique.

### L'eau dans le budget des ménages

- ✓ Seuil internationalement reconnu : l'eau est accessible tant que le % du revenu qui y est consacrée ne dépasse pas 3%.
- ✓On estime à environ <u>1 ménage sur 15</u> en Wallonie qui dépasse ce seuil.

## Le recouvrement des factures d'eau

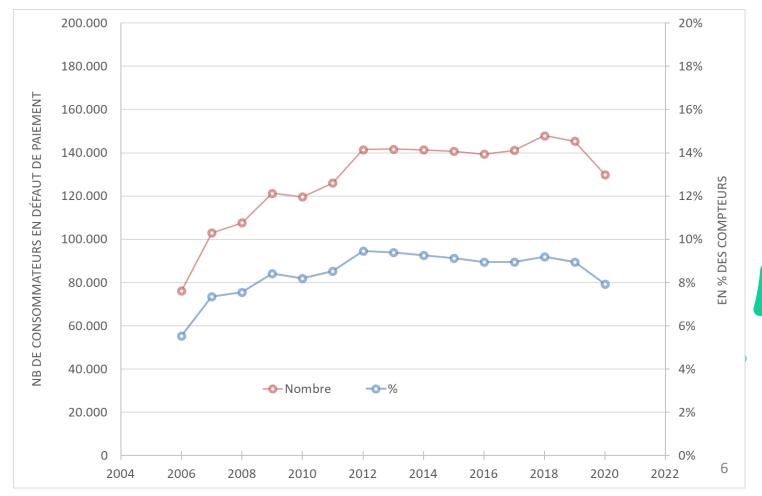
Le Code de l'eau définit une procédure standardisée de recouvrement.



≥3 acomptes + 1 régularisation par an.

## La précarité hydrique : combien ?

- En 2019 : 145.411 consommateurs en défaut de paiement.
- → 9% des usagers (1 ménage sur 11).
- → Pas de hausse perceptible

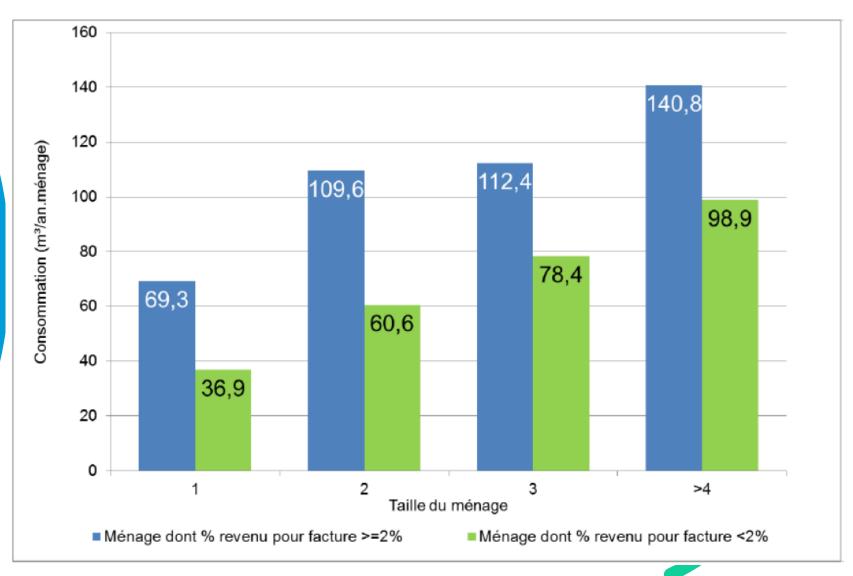


### La précarité hydrique : Qui ?

#### Le profil-type est :

- ✓un ménage de grande taille + ménages monoparentaux;
- ✓ à niveau socio-économique faible;
- ✓ en âge de travailler, mais sans emploi ou travailleur précaire;
- ✓ locataire du logement public ou privé;
- ✓ qui consomme plus d'eau que la moyenne.

### La précarité hydrique : Pourquoi ?





Les mesures actuelles de lutte contre la précarité hydrique

- Des mesures sont déjà prises aujourd'hui.
  - Mesures prévues par la loi
  - Mesures supplémentaires prises par les Distributeurs

# Les mesures actuelles de lutte contre la précarité hydrique

#### Mesures prévues par la loi :

- Délais et indemnités pour rappels de facture et mises en demeure.
- Fonds social de l'eau.
- Ristournes pour fuites cachées.
- Encadrement des coupures d'eau et des limitations de débit.

# Les mesures actuelles de lutte contre la précarité hydrique

#### <u>Mesures supplémentaires prises par les</u> Distributeurs :

- Mensualisation des factures ou des paiements possibles à la demande.
- Plans de paiement sur simple demande.
- Parfois 3<sup>e</sup> rappel, report d'échéance sans frais ...
- Phase amiable avant phase judiciaire.

90.000 plans d'apurement par an vs 10.000 ménages aidés FSE.

### Le Fonds social de l'eau

- Les distributeurs d'eau ont d'initiative mis ce système en place en 1996 (SWDE et CILE).
- Généralisation en 2004 par la Wallonie pour tout le territoire wallon francophone.
- Ce choix a été préféré à une tarification sociale qui octroie des ristournes pour certaines catégories d'usagers.
- = aide de deuxième ligne après plans de paiement.

# Comment diminuer la précarité hydrique à l'avenir?

#### La marge d'action est importante :

- Agir sur les surconsommations : rénovation des logements publics et privés, tuteurs eau, activer le FAT, rôle de CertIBEau ...
- Améliorer le FSE : augmenter ses moyens, améliorer l'utilisation par les CPAS, ...
- Améliorer le recours aux droits : secteur associatif, mieux informer ...

## Des Questions? Des réponses!